



Coaching et Management 2010

«Un seul combat perdu d'avance, celui auquel vous renoncez.»
Vaclav Havel



L'Institut du Selfcoaching, une référence du coaching professionnel à Paris, propose ses services pour l'entreprise : coaching de dirigeants et d'équipes, formation en management, management d'équipe, coaching des ressources humaines et coaching individuel de particuliers partout en France

www..selfcoaching.fr

L'Institut du Selfcoaching, une référence du coaching professionnel à Paris, vous propose ses services pour l'entreprise : coaching de dirigeants et d'équipes, formation en management, management d'équipe, coaching de ressources humaines et coaching individuel de particuliers.

Selfcoaching SARL au capital de 7500 € – 22, rue Frédéric Lemaître – 75020 Paris – T : 09 75 61 33 17
RCS Paris - B 483 579 884 – APE 804 B - Siret 483 579 884 00014- Organisme de formation agréé



SOMMAIRE

- 1. L'institut et son équipe**
 - 1.1. Le coaching**
 - 1.2. La formation**
 - 1.3. Nos références**
- 2. Modules de Formation Inter**
 - 2.1. Management**
 - 2.2. Coaching individuel**
 - 2.3. Cohésion d'équipes**
 - 2.4. Gestion du stress au travail**
- 3. Formules DIF**
 - 3.1. Le dispositif**
 - 3.2. Ses avantages**
- 4. Conférences**
 - 4.1. Le Stress au travail**
 - 4.2. Management coopératif : de manager à coach**
 - 4.3. Intelligence émotionnelle**
- 5. Déontologie**
- 6. Tarifs**
- 7. Modalité d'inscription**
- 8. Conditions Générales de Vente**

1. L'INSTITUT ET SON EQUIPE

L'Institut du Selfcoaching est une entreprise de coaching et de formation en management centrée sur l'accompagnement au changement, le développement des compétences et le savoir être.

Nous dispensons auprès des entreprises des conseils et des formations en **coaching, coaching d'équipe, management, leadership, cohésion d'équipe, communication et prise de parole.**

1.1 Le coaching

« Le coaching repose sur une alliance conçue pour **accompagner une personne** ou un groupe vers leur **meilleur niveau de réussite et d'épanouissement.** » Fédération Francophone de Coaching professionnel.

Au niveau de l'entreprise, le coaching permet de :

- Réaliser et développer efficacement les potentiels
- Renforcer le leadership dans l'organisation en optimisant les performances individuelles
- Changer des comportements qui limitent l'efficacité
- Accompagner et accélérer la mise en œuvre des changements dans l'entreprise
- Mieux gérer son stress et les conflits
- Renforcer son employabilité

Pour les dirigeants :

- Ils sont seuls face à leurs responsabilités et aux défis de l'évolution de leur environnement
- Prendre du recul par rapport aux contraintes de leur tâche
- Equilibrer leurs domaines de vie professionnelle et personnelle

Pour les cadres seniors et les juniors à fort potentiel :

- Adapter et faire progresser leurs qualités managériales et de leadership
- Inscrire leur accomplissement personnel dans leur développement professionnel
- Développer les compétences et faire émerger le potentiel de leurs collaborateurs

1.2 La formation

L'ensemble du contenu pédagogique repose sur plusieurs années d'observation des besoins essentiels de l'individu et de l'entreprise pour développer un objectif, une quête et les réaliser. Chaque module et leur enchaînement sont issus des meilleurs et plus récents travaux concernant les sujets que nous traitons.

Notre équipe est constituée exclusivement de **formateurs coachs**. Cela veut dire qu'en plus de leur talent pédagogique, ils sont des professionnels du coaching, **certifiés** par la FFCpro, l'ICF ou la Sfcoach, capables d'accompagner les participants tout au long de leur formation parce qu'ils passent quotidiennement par la pratique et la compréhension de multiples quêtes.

1.3 Quelques unes de nos références :

Alliance Française de Rome, Adami, Adidas, Altaïr, Banque de France, Banque Palatine, Beissier, Caixa Banque, Camif, EDF, GE, Guerlain, Helly Hansen, La poste Dom, Marks & Spencer, Nixdorf, Nutricia, Orange, RTE, Sto, Swarovski, Yxène...

www..selfcoaching.fr

L'Institut du Selfcoaching, une référence du coaching professionnel à Paris, vous propose ses services pour l'entreprise : coaching de dirigeants et d'équipes, formation en management, management d'équipe, coaching de ressources humaines et coaching individuel de particuliers.

2. LES MODULES DE FORMATION

2.1 Management

Manager Coach

Devenir un véritable développeur de talents. Faire émerger les potentiels. Développer chacun des collaborateurs en fonction de ses attentes. Conduire le changement. Gérer les émotions. Eviter les situations de communication stressante. Instaurer la coopération plutôt que la compétition.

Manager au quotidien

L'encadrement de proximité joue un rôle essentiel de relais de la stratégie et des orientations auprès des salariés. Avoir une panoplie d'outils pratiques et des points de repère aide les participants à passer d'une logique de technicien ou d'expert à une logique de manager pour intégrer plus rapidement leurs responsabilités.

Le Leadership sur mesure®

Bien intégrer un nouveau collaborateur, l'entraîner au quotidien à de nouvelles tâches, l'épauler quand il se sent plus aguerri, déléguer à bon escient, adapter son style de management.

La Process communication management®

Communiquer efficacement avec chaque collaborateur de son équipe et de l'entreprise. Identifier le canal de communication de chacun, leur profil de personnalité et leurs facteurs de motivation. Comprendre son style de management. Individualiser de manière optimale le rapport à l'autre.

2.2 Coaching individuel

A partir d'un forfait de 21 heures, les séances se déroulent de 6 à 18 mois maximum. Le coaché choisi la durée des séances (de 1 h à 3 h) et son rythme de travail (hebdomadaire, bimensuel ou mensuel...). Les objectifs et les critères d'évolution sont fixés au cours d'une réunion avec le N+1.

2.3 Cohésion d'équipe

Pro succes Team®

A partir d'une pédagogie résolument expérientielle, les participants sont invités à construire eux-mêmes le diagnostic de leur équipe et à découvrir grâce à des exercices de dynamique d'équipe, les forces et les axes d'améliorations de leur fonctionnement en groupe. Grâce aux apports de la Process Com, le consultant donne les axes de travail à mettre en œuvre au niveau de chaque membre, de l'équipe et du manager.

Quality Team®

Communiquer efficacement entre collaborateurs d'une même équipe. Identifier le canal de communication, les perceptions et les besoins de chacun. Comprendre le pattern d'interaction de l'équipe et résoudre les conflits.

Coaching d'équipe sur mesure : adhésion, cohésion, créativité et esprit d'équipe

Plus l'environnement/le système répond à nos valeurs mieux on se sent à l'aise dans cet environnement. Plus on réfléchit sur ses valeurs plus on choisit un environnement de qualité. En coaching d'équipe, **l'enjeu est de mettre à jour collectivement les valeurs et les finalités qui font avancer une équipe**. L'objectif est de prendre conscience de ses valeurs qui sont satisfaites au travers des solutions proposées pour obtenir au final une meilleure cohésion.

2.4 Gestion du stress au travail

En développant la bonne santé émotionnelle des salariés dans les entreprises, on booste la **performance économique** sans susciter des efforts supplémentaires.
Comment atteindre cet objectif ?

En passant un **Bilan Interqualia®**, lequel tel qu'il est présenté, explique de manière claire :

- le niveau de satisfaction au travail
- le baromètre de notre implication et qualification
- les 18 compétences non techniques avec pour chacune d'elle l'émotion associée
- les émotions tant sur le plan de l'implication que sur le plan de la qualification

L'objectif est donc de développer la performance durable en agissant sur les émotions associées à nos compétences. Comment réaliser cela ?

Après avoir répondu au questionnaire online, un accompagnement individuel de 5 séances permet de déchiffrer le bilan et de travailler alternativement sur les niveaux de challenge et/ou de compétence qui nous permettent d'atteindre notre situation de travail idéal. Le relais est ensuite passé au N+1 dans le cadre d'un **contrat de management** émotionnel.

Dans la **situation professionnelle idéale**, la personne est impliquée, qualifiée et exerce des activités qui s'accordent avec ses compétences non techniques et qui mettent en valeurs ses compétences techniques. Grâce au développement de ses **compétences clés, elle ressent durablement du flow.**

3. LES FORMULES DIF, UNE NOUVELLE FACON D'ENVISAGER LA FORMATION

Nous avons conçu notre offre DIF en gardant à l'esprit les valeurs de co-responsabilité et de co-décision initiées par l'Accord National Interprofessionnel. Elle doit pouvoir faciliter le dialogue grâce à :

- ✓ Des contenus axés sur les compétences transversales, ce que tout salarié doit pouvoir maîtriser dans sa vie professionnelle, quels que soient sa fonction et son contexte professionnel.
- ✓ Des modules courts et optimisés permettant une formation concentrée dans le temps.
- ✓ Une pédagogie adaptée aux contenus et à la durée.
- ✓ Chaque module de formation mentionne « ce que cette formation apportera à votre entreprise » afin de faciliter le dialogue entre collaborateur et manager lors d'une demande de DIF.

3.1 Le dispositif

La formation, correspondant à un volume de 10 ou 20 heures, repose sur le dispositif suivant :

- ✓ Une journée ou 2 journées de 7 heures de formation
- ✓ 1 à 2 heures de travail personnel à distance
- ✓ 2 ou 4 heures de tutorat pour validation

Ce dispositif est particulièrement adapté à des participants qui cherchent à :

- ✓ Développer leurs connaissances sur un sujet méconnu.
- ✓ Acquérir des outils dans un domaine particulier.
- ✓ Entretenir ou raviver des connaissances.
- ✓ Mieux gérer leur parcours professionnel

3.2 Ses avantages

- ✓ La/les journée(s) de formation présente à la fois les concepts clés et des exemples d'application pris dans le domaine professionnel ou dans l'expérience de chacun. Le rôle du formateur est d'impliquer les participants dans un dispositif dont ils doivent bien intégrer les ressources. Un protocole individuel de formation est remis en début de formation à chaque participant. Il précise les engagements de chacun, les modalités de la formation et les conditions de réussite.
- ✓ Le tutorat est assuré durant les 6 semaines qui suit la/les journée(s) de formation
Il répond aux besoins :
 - d'organisation du travail de l'apprenant en proposant une planification
 - d'ancrage de l'apprentissage
 - de contacts avec le formateur

3.3 Les formations

- ✓ Initiation à la ProcessCom®
- ✓ Les 4 styles de Management
- ✓ Prendre une fonction de manager
- ✓ Manager par objectifs
- ✓ Management au Féminin
- ✓ Accompagner le changement
- ✓ Les règles d'un entretien individuel réussi
- ✓ Animer une réunion efficacement
- ✓ Prendre la parole en public

4. LES CONFERENCES

4.1 Le stress au travail

Qu'est ce que le stress ? Y a-t-il un bon et un mauvais stress ? Comment engendre-t-il les maladies professionnelles ? Et l'absentéisme ? Que veut dire présentéisme ? Comment le combattre ?

4.2 De manager à coach ou le management coopératif

Qu'est-ce que le management coopératif ? Quels enjeux pour l'entreprise ? Quelles sont les qualités requises ? Comment devenir un véritable développeur de talents ? Comment pratiquer un coaching de proximité ? Quels outils utiliser ? Comment générer de la coopération plutôt que de la compétition ?

4.3 Intelligence émotionnelle

Qu'appelle t-on intelligence émotionnelle ? Quelles sont les différences avec le quotient intellectuel ? A quoi servent les émotions ? Que se passe-t-il quand nos émotions prennent le pouvoir ? Comment le management peut-il être une affaire de cœur ? Comment passer de la compétition à la coopération ? Qu'est ce que le management positif ?

5. DEONTOLOGIE

En tant que formateurs et coachs professionnels, nous sommes engagés à respecter et à faire respecter les principes généraux qui régissent l'exercice des activités de formation et notamment les règles suivantes qui constituent le code d'honneur de notre profession.

- N'accepter aucune mission que l'Institut ne soit pas qualifié pour remplir au mieux des intérêts de celui qui nous la confie
- S'engager à respecter les règles du secret professionnel garantissant la stricte confidentialité des informations qui concernent nos stagiaires et nos partenaires.
- Faire preuve en toute circonstance d'une entière loyauté à l'égard de nos participants qui nous ont honoré de leur confiance et mettre tout en œuvre pour sauvegarder leurs intérêts légitimes.
- N'accepter, pour une mission déterminée, aucune autre rémunération que celle convenue.
- Faire preuve d'esprit de confraternité et d'entraide à l'égard de nos participants et partenaires avec lesquels nous serions amenés à collaborer.

6. TARIFS INTER ENTREPRISE* 2010 EN EUROS H.T.

Nos tarifs s'entendent hors travail de préparation, frais d'hébergement et de déplacements des participants et des animateurs.

Toutes nos formations peuvent se réaliser en intra et sur mesure, devis détaillé sur demande.

Activité	Inter	Durée	DIF	Durée
Le manager coach	1125	3 j	300	10 h
ProcessCom®	1500	4 j	350	10 h
Le leadership situationnel®	750	2 j	300	10 h
Média Training	350	1 j	300	10 h
Prise de parole en public	750	2 j	300	10 h
Gestion du temps	750	2 j	300	10 h
Manager au quotidien	750	2 j	300	10 h
Leadership au féminin	750	2 j	300	10 h
Le management par objectifs			300	10 h
Règles de l'entretien individuel			300	10 h
Animer une réunion efficacement			300	10 h
Accompagner le changement			300	10 h
Diagnostiquer ses compétences			300	10 h
Coaching de Dirigeant	8400	21 h		
Forfait coaching (6 x ½ journée)	7 350	21 h		
Coaching + Inventaire de Personnalité®	7 600	21 h		
Forfait coaching téléphonique 100 h avec Allocoaching®	A partir de 14 000 €			
Frais techniques	89			
Formations sur mesure en team building : Audit des compétences managériales 360° Adhésion, Cohésion, Esprit d'équipe Une équipe dynamique Etre un équipier performant Pro success team® Quality Team® ProcessCom vente®				



DEMANDE D'INSCRIPTION FORMATION INTER ENTREPRISE / DIF

Nom de la formation : _____

Date de la formation : _____

Prix HT : _____

Prix TTC : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Adresse de Facturation : _____

(si différente) _____

Nom du participant : _____

Prénom : _____

Ligne directe : _____

Portable : _____

Email : _____

Fonction : _____

Règlement

Ci-joint un chèque à l'ordre de **SELFOCOACHING** du montant TTC de l'inscription soit € _____

A retourner à :

**Institut du Selfcoaching
22, rue Frédérick Lemaître
75020 Paris**

Le règlement sera effectué par un organisme collecteur – adresse complète :

La signature de ce bulletin donnera lieu à l'envoi d'une convention de formation selon les textes en vigueur.

Fait à :

Le :

Cachet de l'entreprise :

Signature :

Veuillez imprimer cette page et la suivante en R°V° ou sinon les agraffer ensemble avant de nous les retourner

www..selfcoaching.fr

L'Institut du Selfcoaching, une référence du coaching professionnel à Paris, vous propose ses services pour l'entreprise : coaching de dirigeants et d'équipes, formation en management, management d'équipe, coaching de ressources humaines et coaching individuel de particuliers.

7. CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PARTICIPATION

1. Les participants s'engagent à suivre chaque journée du cycle de la formation auquel ils sont inscrits
2. L'Institut de Positif se réserve le droit de modifier le programme ainsi que remplacer le/les formateurs annoncés en cas de nécessité absolue.
3. Les participants à nos cycles, ateliers, conférences et autres activités sont enregistrés au fur et à mesure de la réception de leur bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant (acompte ou totalité).
4. Chaque participant reçoit une convocation 15 jours avant le début de la session.
5. Pour toute inscription, en cas d'annulation par écrit dans les 10 jours qui suivent l'inscription, les sommes versées seront remboursées.
6. Passé ce délai de 10 jours, en cas de désistement par écrit 30 jours avant le début de la session, 30 % du coût du stage reste acquis à l'IDP.
7. A défaut, la totalité du coût du stage reste acquise à l'IDP.
8. Toute formation commencée est due dans sa totalité. En cas d'interruption pour force majeure, le participant pourra reprendre et continuer sa formation dans un autre cycle sans coût supplémentaire.
9. En cas de dépassement de l'effectif maximum, une liste d'attente est établie. Avec l'accord de l'intéressé, son inscription est reportée sur une formation ultérieure.
10. Si le nombre de participants à un stage est insuffisant, L'Institut du Positif se réserve le droit d'ajourner le stage deux semaines avant la date prévue. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées ou reportées sur la session suivante avec l'accord du participant.
11. La signature de ce bulletin d'inscription vaut contrat de formation pour les participants à titre individuel
12. Pour les inscriptions professionnelles, et entreprises, une convention de formation est établie sur demande.
13. Les tarifs sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2008.